

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 4 Avril 2024**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 06 – 2024

OBJET : BUDGET AEP – AFFECTATION DES RESULTATS 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre Avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Sylvestre, sous la présidence de Christian ALIBERT, Président.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **32**

Qui ont pris part au vote : **34**

Date de convocation du Comité : **26 Mars 2024**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, MAYER Maryane (Suppléante), BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), LYONNAIS Patrice (Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence), PEYROUSE-VETTER Roselyne, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, CHABOUD Stéphan (Pouvoir de Mr LE GALL Matthieu), DIETRICH David, GOUMAT Laëtitia (Pouvoir de Mme MORFIN Magalie), TOURTEL Lysiane, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, CAMPOUS Michel (Suppléant), POMMARET Patrice, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali (Pouvoir à Mme GOUMAT Laetitia), DROGUET Xavier, MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, GINE Bernard, DEVISE Stéphane (Suppléant), DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky (Suppléant), PICCOTTI Bernard, MATHIEU Clémence (Pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice), BOUCHARDON Benoit, THOMAS Christophe, GERLAND Brice, CHAUTARD Laurent (Suppléant), LE GALL Matthieu (Pouvoir à Mr CHABOUD Stéphan), GUERIN James (Suppléant), SIMON Anne, DEFAIVRE Claude

Etaient absents : MIZZI Michel, TAKES Karine, JUGE Hubert, BADART Christine, LEBRAT Jérôme, DELOCHE Michel, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, GARAYT Frédéric, LEBRE Gilles, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, COULMONT Hervé, RICOU-CHARLES Yvan,

Secrétaire de séance : Mme PEYROUSE-VETTER Roselyne

Délibération N° 06 – 2024

OBJET : BUDGET AEP – AFFECTATION DES RESULTATS 2023

LE RAPPORTEUR : Monsieur BOUVIER Gilbert, Vice-Président.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 645 700.40 €
- Un excédent reporté de : 1 263 402.45 €
- La quote-part du budget DECI de : 10 422.62€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 919 525.47 €

- Un déficit d'investissement de : - 809 944.09 €
- Un déficit des restes à réaliser : - 89 500.00 €

Soit un besoin de financement de : - 899 444.09 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Affecte comme suit le résultat de l'exercice 2023 du budget AEP
 - o **809 944.09 €** au compte 001 « Déficit d'Investissement reporté » (dépenses Investissement)
 - o **899 444.09 €** au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » (recette Investissement),
 - o **1 020 081.38 €** au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés » (recette fonctionnement).

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 8 Avril 2024